

MAIRIE DE VAULX
74150 VAULX
CONSEIL MUNICIPAL DE VAULX

Procès-Verbal de la séance du 5 mars 2021
à 20H02

Le 5 mars 2021 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame VENDRASCO Isabelle, Maire.

Date de la convocation : 26/02/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Etaient présents : MM VENDRASCO Isabelle, MARCHAND Chantal, HELF Philippe, VERNEY Cédric, NAGEL Murielle, FANTINI Cécile, DEPLANTE Danielle, Mme NOIREAUX FATTAZ Marie-Noëlle, BENICHOU Gil, BOCQUET Christophe, BREVET Philippe, MISSILLIER Damien et SERRIER Emmanuel.

Etaient présents en visioconférence :

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Procurations : Madame FAVRE Valérie a donné pouvoir à Monsieur Philippe HELF, Monsieur DOUARD Christophe a donné pouvoir à Monsieur Gil BENICHOU

Monsieur Cédric Verney a été nommé secrétaire de séance

- Le procès-verbal du 5 février 2021 est approuvé à l'unanimité.
- Compte rendu des décisions prises par délégation :
 - ➔ *Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)*

Madame Le Maire informe qu'il n'y a pas eu de DIA reçue depuis le dernier Conseil.

- ➔ *Attribution Marchés Publics*

NEANT

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Intervention de Madame Magali SOUBRIER (Prévention / Valorisation des déchets à la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie) :

Madame Le Maire rappelle le rôle de la Communauté de Communes dans le cadre de la prévention et la Valorisation des déchets et présente Madame Magali SOUBRIER en tant que chargée de la Prévention et la Valorisation des déchets. La communauté de Communes assure la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés : élimination et valorisation des déchets des ménagers et déchets assimilés ».

Madame Magali SOUBRIER nous a présenté les missions du service de Prévention et Valorisation des Déchets (au sein du Pôle Environnement), ainsi que les informations et la communication aux usagers du nouveau fonctionnement de l'accessibilité de la déchèterie de Rumilly.

2 Instauration d'un périmètre d'étude au titre de l'article L424-1 du code de l'urbanisme sur le secteur « Cœur de village / Vaulx »

Madame Le Maire rappelle le projet d'Aménagement du cœur du village à travers une opération d'aménagement d'ensemble. A ce titre, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, à inscrit, au titre du PLUIH, un secteur de projet 1AUC1 pour conforter cette opération d'aménagement

Madame Le Maire informe qu'il est nécessaire d'instaurer un périmètre d'étude prévu par l'article L424-1 du Code de l'Urbanisme, qui permet à l'autorité compétente en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme de surseoir à statuer sur toute demande lorsque des travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- DE PRENDRE en considération la nécessaire mise en place de l'étude précitée qui permettra l'émergence d'un projet urbain sur le secteur « Cœur de village/Vaulx » ;
- D'INSTITUER un périmètre d'études suivant le plan ci-après, délimitant le secteur concerné par la réalisation de l'étude, conformément aux dispositions de l'article L.424-1 du Code de l'urbanisme ;
- DE DECIDER que la procédure du sursis à statuer pourra être appliquée à toute demande d'autorisation de travaux, construction ou installation à l'intérieur dudit périmètre ;
- D'INDIQUER que la présente délibération fera l'objet d'une mention en caractère apparents dans un journal diffusé dans le département et sera affichée pendant un mois à la mairie de VAULX en application de l'article R.424-24 du Code de l'urbanisme.
- DE DONNER mandat à Madame le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

3 Demandes de subventions CDAS 2021 :

Madame Le Maire rappelle les projets suivants :

- de construction d'un abri de stockage du sel et du matériel de déneigement,
- la rénovation du chauffage de l'église,
- la sécurisation de l'école (2^{ème} tranche de travaux).

Madame Le Maire informe qu'il est nécessaire de délibérer sur les plans de financement de chaque projet :

Construction d'un abri de stockage du sel et matériel de déneigement :

Dépenses		Recettes	
Objet	HT	Objet	
Construction d'un abri de stockage pour le sel et le matériel de déneigement	67.140,20	CDAS 2021	5.000,00 €
		Bonus Relance 2020	15 000.00 €
		DETR / DSIL	33 570,00 €
		Autofinancement	13.570,20 €
TOTAL	67.140,20 €	TOTAL	67.140,20 €

Rénovation du chauffage de l'église :

Dépenses		Recettes	
Objet	HT	Objet	
Rénovation du chauffage de l'église	53.000,00	CDAS 2021	26.500,00 €
		DETR / DSIL	11 708,00 €
		Autofinancement	14.792,00 €
TOTAL	53.000,00 €	TOTAL	53.000,00 €

Sécurisation école (2^{ème} tranche de travaux) :

Dépenses		Recettes	
Objet	HT	Objet	
Sécurisation école (2 ^{ème} tranche de travaux)	40.072,00	CDAS 2021	20.036,00 €
		DETR / DSIL	11 382,00 €
		Autofinancement	8.654,00 €
TOTAL	40.072,00 €	TOTAL	40.072,00 €

Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le plan de financement de chaque projet,
- D'AUTORISER Madame le Maire à solliciter les subventions au titre des CDAS 2021.

4 Convention d'aménagement du chemin Rural des Fonds de Vaulx modifiée :

La commune de Vaulx a été sollicitée par Monsieur DUCORPS René pour réhabiliter le chemin rural jouxtant sa propriété sur sa partie Ouest. Un point à l'ordre du jour a été ajouté au Conseil municipal du 5 février 2021 et le Conseil municipal a chargé Madame Le Maire de pourvoir aux mesures relatives à la voirie communale et d'établir une convention, d'autoriser Monsieur DUCORPS à réaliser ses travaux et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.

Après réception, Monsieur DUCORPS a souhaité modifier quelques points, après une rencontre avec Mme le Maire et M.Verney de nouveaux accords sur le plan technique sont intervenus.

Après délibération, il est décidé à l'unanimité :

- D'ETABLIR une nouvelle convention au nom de Monsieur DUCORPS,
- DE CHARGER Madame le Maire de pourvoir aux mesures relatives à la voirie communale et d'établir une convention,
- D'AUTORISER Monsieur DUCORPS à réaliser les travaux de réfection du Chemin dans le respect des conditions stipulées dans la convention,
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention.

5 Création d'une régie d'avances pour remboursements de frais :

Madame le Maire rappelle la note de Madame CARLIER Christelle envoyée le 18/02/21 qui est la suivante :

La Trésorerie a rencontré plusieurs cas sur la possibilité de rembourser des frais engagés pour la collectivité par un agent ou un élu.

Par exemple, pour une réception communale, un agent communal achète du pain. La commune rembourse l'agent par mandat administratif, avec les PJ adéquates (RIB de la personne, facture ou ticket de caisse détaillé).

Cette procédure n'est pas possible et les mandats éventuellement émis devront être rejetés.

Les seuls frais remboursables à un agent sont les frais de déplacement engagés dans le cadre d'une mission.

Pour les dépenses communales, la règle est le paiement à l'entreprise par mandat administratif.

A titre exceptionnel, et dans un cadre limité, une régie d'avance peut être ouverte, par exemple pour des achats qui ne peuvent se faire que par internet.

Cette régie sera dotée d'un compte dépôt de fonds trésor (DFT) et d'une carte bancaire.

Après débat, le Conseil Municipal,

- Souhaite que l'on se renseigne sur un autre moyen de paiement telle qu'une carte d'achat.

B. INTERCOMMUNALITE

6 Actualités de l'intercommunalité et retour des Conseillers sur les commissions intercommunales :

- l'activité intercommunale présentée par Mme Le Maire :
 - L'intercommunalité envisage la refonte de leur site internet et proposera une homogénéisation des sites internet des communes adhérentes
 - La campagne de vaccination de Rumilly s'accélère une deuxième ligne de vaccination a été ouverte, cependant les rendez-vous sont déjà complets jusqu'à mi-avril

 - Commission Déchets : présentée par Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ
 - Tout composter pour diminuer les tonnages à la déchèterie et par conséquent réduire le coût pour les usagers
 - Nouvelle déchèterie opérationnelle mi-septembre 2021
- Projet de création d'une recyclerie

C. POINT DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

7 Commission urbanisme

Urbanisme : M. Cédric VERNEY énumère les dossiers en cours

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
08/1	DP 074292 21X0007	SERRIER Emmanuel	46 chemin des cordées	74150 VAULX	46 chemin des cordées	B 1076	Construction d'une piscine
08/1	DP 074292 21X0008	PRICAZ Rosa	100 impasse chez ravoire	74150 VAULX	100 impasse chez ravoire	B 949	Couverture de terrasse de type brise soleil à lames ajourées
15/1	DP 074 292 21X0009	NAGEL Patrice	236 chemin des vignes	74150 VAULX	236 chemin des vignes	D 646 - 756	Isolation extérieure sur façade Sud et Ouest avec remplacement du bois abîmé par de la pierre multicolore

Voirie :

8 Commission marché, service et culture :

- Retour sur la visite d'autres marchés
- Prochains stands : Un brasseur - Vins de Savoie

9 Commission Travaux – voirie Aménagement

- Sécurisation école : les travaux sont terminés et réceptionnés. Une deuxième tranche de travaux est prévue dont un report de travaux non réalisés.
- Panneaux containers (présentée par Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ) : les propositions avancent et seront finalisées prochainement.

10 Commission Administration Générale

11 Groupe « sentiers et patrimoine » :

- Attente du retour de la réponse pour la rénovation des Croix
- Point avec le CLI sur les travaux des sentiers

12 Groupe Communication :

- L'application « panneaux-pocket » proposée gratuitement en téléchargement aux vaulxois démarre bien, **70 téléchargements à ce jour. Mme Le Maire félicite le groupe de travail « communication » pour cette avancée numérique qui a pour but de rapprocher les vaulxois de l'actualité de la commune.**

D. QUESTIONS DIVERSES

- CCAS : date réunion budget (**mercredi 17 mars 2021 à 18h30**)
- Ressources humaines : le contrat aidé en cours se termine fin juin, sera suivi d'un CDD d'un mois, puis un nouveau CDD d'un an à partir de septembre.
- Le remplacement du poste d'accueil est en cours (17.50/35^e)
- Prochains Conseils :
 - o le 24 mars 2021 spécifique au budget général
 - o le 2 avril 2021

CLOTURE DU CONSEIL à 22H30

PROCHAIN CM MERCREDI 24 MARS A 20H